

Rapport d'information sur la gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau

MULTI-USAGES, GESTION DE LA RESSOURCE, GOUVERNANCE

2020 | NOTICE, RETOUR D'EXPERIENCE

Contexte

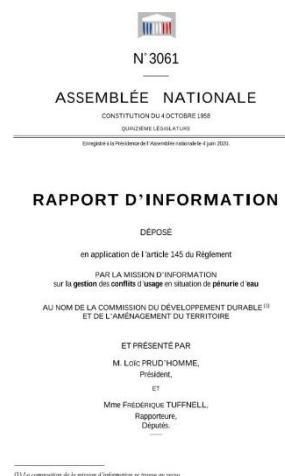
La sécheresse qu'a connue la France durant l'été 2019 a révélé – de manière brutale – et exacerbé les enjeux de partage de l'eau en situation de pénurie. L'Assemblée nationale a créé une mission d'information, présidée par Loïc Prud'homme, sur le sujet du partage de l'eau quand celle-ci manque. Ce rapport est le fruit de son travail qui s'est déroulé de novembre 2019 à juin 2020.

Résumé

La mission, dont la rapporteure est Frédérique Tuffnell, a examiné la mise en œuvre, selon les spécificités propres à chaque territoire, des différents modes de régulation de conflits. Quatre territoires ont ainsi été étudiés :

- **Les Deux-Sèvres** avec le conflit autour des bassines d'irrigation agricoles ;
- **Vittel**, où l'usage industriel de l'eau se heurte aux attentes des consommateurs locaux et protecteurs de la nature ;
- **l'Indre**, département mal pourvu en ressource et souffrant d'un défaut d'anticipation des pénuries ;
- enfin le **bassin du Tescou** dans le Tarn, où la contestation de la retenue de Sivens a connu un décès tragique.

Le rapport témoigne d'une réelle clairvoyance vis-à-vis des enjeux du changement climatique. Ses 25 recommandations n'en ont que plus de poids. Celles-ci concernent la connaissance, actuelle et future, de la ressource et des prélèvements, les mesures de gestion en période de crise, le mix hydrique (réutilisation des eaux usées, barrages), la tarification, l'information du public, le rôle et l'indemnisation des agriculteurs, et enfin les approches collectives (type PTGE, SAGE).



Sommaire

Première partie : Des situations de conflits entre usagers amenées à se multiplier dans un contexte de pression croissante sur la ressource en eau

- I. Aux acteurs chargés de l'élaboration des projets de territoire
- II. Au Gouvernement (ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement)

Deuxième partie : Une régulation des conflits d'usage qui nécessite de prendre la mesure de l'urgence climatique afin de les anticiper et de les prévenir

- I. Un préalable essentiel : « Bien compter pour bien partager »
- II. Un dispositif de gestion de crise en situation de pénurie d'eau à améliorer
- III. La nécessité absolue d'anticiper et prévenir les conflits d'usage afin d'éviter une guerre de l'eau

Recommandations de la mission d'information

Petit plus

À noter l'intérêt des annexes qui réussissent le tour de force de résumer en peu de pages les lois et acteurs de la politique de l'eau française.

Sur ce sujet, voir également :

- le rapport CGEDD-CGAER de mai 2018 de la mission pilotée par le préfet Bisch « [Cellule d'expertise relative à la gestion quantitative de l'eau pour faire face aux épisodes de sécheresse](#) ».
- le rapport du CGEDD de décembre 2019 « [Retour d'expérience sur la gestion de la sécheresse 2019 dans le domaine de l'eau](#) » établi par Virginie Dumoulin et Louis Hubert.

Date de parution

2020

Auteurs

M. Loïc PRUD'HOMME et Mme
Frédérique TUFFNELL, Députés.

Contact

[Frédérique Tuffnell](#)

Lien

[Rapport d'information sur la gestion des conflits d'usage en situation de pénurie d'eau \(Mme Frédérique Tuffnell\) \(assemblee-nationale.fr\)](#)

Dernière modification le 28/12/2023

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de :